

## QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PAYS

### 1. Démographie

Population totale :

Selon les données du recensement de 1996, la population guinéenne se chiffrait à 7 156 402 habitants. Cette population est estimée en 2002 à 8 456 075 habitants.

Population des femmes en âge de procréer : 2.000.424 soit 59,9%  
(source : *Plan quinquennal 2000-2004*)

Population des enfants de 0-11 mois : 320.068  
(source : *Plan quinquennal 2000-2004*)

Taux d'accroissement annuel de la population : 3,2%

Incidence synthétique de fécondité : 5,6 enfants par femme

Taux de mortalité infantile : 98 décès pour 1000 naissances vivantes

Ratio de mortalité maternelle : 660 pour 100 000 naissances vivantes

Taux de scolarisation (garçons et filles) : 60,1%

### 2. Economie

Le PNB par habitant est de 590 USD.

**Principales ressources** : l'économie du pays est basée principalement sur les ressources minières et l'agriculture. Cependant la détérioration des termes de l'échange a entraîné une baisse considérable des recettes principalement dans le secteur minier (première source de devises), mettant l'Etat dans l'incapacité de financer correctement ses objectifs prioritaires notamment dans les secteurs sociaux.

**Programme d'ajustement structurel** : un ambitieux programme d'ajustement structurel et de sensibilisation économique a été lancé à partir de 1986 en vue de :

- Réduire le poids de l'Etat en tant qu'acteur directement impliqué dans la conduite des activités économiques
- Redéfinir et renforcer son rôle en tant que maître d'œuvre des grandes orientations de la politique économique
- Promouvoir le secteur privé

L'application du programme de réformes économiques et financières qui s'inscrit dans ce cadre a permis d'enregistrer des résultats significatifs dans maints domaines.

Grâce à ces réformes en cours ces dernières années, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), a atteint en moyenne 4% par an. Le revenu par tête d'habitant a atteint 590 USD par habitant en 1995 contre 250 USD en 1985. Le taux d'inflation est passé de 72% en 1986, à 5% en 1995. Après une dévaluation massive en 1986, le taux de change de la monnaie s'est progressivement stabilisé par rapport aux principales devises étrangères.

### 3. Situation politique

A) Démocratisation

Le processus de démocratisation amorcé en Guinée depuis 1990 est en bonne voie :

- Pluralisme intégral des partis politiques
- Toutes les institutions républicaines sont en place à savoir : l'Assemblée nationale, le Conseil Economique et

Social, la Cour Suprême, le Pouvoir Exécutif, le Conseil National de la Communication avec la prolifération des journaux indépendants pour la libre expression, la liberté de mouvements et des biens, l'organisation des élections présidentielles, législatives, communales libres et transparentes et le temps d'antennes accordé à tous les partis, candidats

- Libre expression au cours des débats à l'assemblée nationale

## B) Décentralisation

Au plan administratif, la Guinée est subdivisée en sept (7) Régions administratives auxquelles s'ajoute la ville de Conakry qui jouit d'un statut de collectivité décentralisée.

L'administration du territoire repose sur la déconcentration et la décentralisation. Le pays est ainsi subdivisé en 33 Préfectures, 347 sous-préfectures, 38 communes urbaines (dont 5 à Conakry), 303 communes rurales de développement (CRD), 308 Quartiers urbains et 1615 Districts ruraux.

## 4. Le système de Santé

### A) Position du PEV au sein de l'organigramme du Ministère de la santé

Le PEV est une section de la Division de la Prévention et fait partie intégrante de la Coordination Nationale du Programme PEV/SSP/ME. Les structures institutionnelles qui encadrent le programme PEV/SSP/ME sont constituées de :- L'unité de gestion : Elle est chargée de la coordination des activités et la gestion de toutes les ressources humaines du programme PEV/SSP/ME. Elles sont constituées du Coordinateur National, du Directeur du PEV, du Responsable de la cellule des médicaments essentiels et d'un comptable gestionnaire.

### B) Description de la pyramide sanitaire du pays

Le système de soins Guinéen est composé est organisé de façon pyramidale et comprend de la base au sommet: le poste de santé, le centre de santé, l'hôpital préfectoral, l'hôpital régional et l'hôpital national.

Il existe 33 Directions Préfectorales de la Santé (DPS) au niveau périphérique, correspondant aux districts sanitaires ; 8 Directions Régionales de la Santé (DRS) et chaque DRS correspond à une région administrative.

Le nombre d'établissements publics fonctionnels s'élève à 391 centres de santé, 507 postes de santé, 24 hôpitaux préfectoraux/régionaux, 2 hôpitaux nationaux et 5 centres médicaux communaux.

### C) Carte sanitaire

Les structures publiques comprennent :

- 2 hôpitaux nationaux
- 7 hôpitaux régionaux
- 26 hôpitaux préfectoraux
- 6 centres médicaux de commune
- 391 centres de santé
- 507 postes de santé

Le secteur privé comprend :

- 2 hôpitaux d'entreprise
- 19 cliniques
- 219 cabinets de consultation
- 11 cabinets dentaires
- 16 cabinets de sage-femmes

Nombre de structures fonctionnelles de santé offrent effectivement le paquet minimum d'activités dont les services de vaccinations. Les activités du Programme Elargi de Vaccination sont intégrées à celles du programme PEV/SSP/ME et le nombre de structures qui vaccinent suit le nombre d'infrastructures construites ou rénovées et intégrées soit 391 centres de santé.

L'effectif moyen d'une équipe par structure fonctionnelle de santé offrant effectivement le paquet minimum d'activités dont les services de vaccinations est de :

- 3 à 5 en zone rurale
- 10 à 15 en zone urbaine

#### D) Système d'approvisionnement en produits pharmaceutiques

Le secteur public reste dominé par la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG) créée en 1992 par le décret N° D/92/133/ et son arrêté d'application N°A/93/3082. La PCG a le statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et commercial.

Sa mission est d'approvisionner en médicaments et produits :

- Les formations sanitaires publiques :
  - hôpitaux (nationaux, régionaux et préfectoraux)
  - laboratoires
  - instituts de recherche en santé
- Les formations sanitaires à caractère privé participant au service public

La cellule médicaments essentiels assure la disponibilité des médicaments essentiels à travers un réseau de distribution composé d'un magasin central et de quatre magasins régionaux.

#### E) Niveau d'implication de l'initiative de Bamako dans les pays

En matière de Politique Nationale de la santé, la Guinée a adopté en 1978 la stratégie des soins de santé primaires (Alma Ata) reconnus comme le meilleur moyen d'atteindre l'objectif de "la Santé pour tous d'ici l'an 2000".

Une politique générale de santé a été définie lors de la Conférence Nationale de la Santé tenue à Conakry du 6 au 9 Juillet 1984.

Depuis lors, cette politique a subi des développements successifs dans le sens d'un meilleur ajustement aux Soins de santé primaires.

En 1988, la Guinée a lancé la stratégie nationale des soins de santé primaires (PEV/SSP/ME) basée sur l'initiative de Bamako, dont le but primordial est l'amélioration de la santé des enfants et des mères qui constituent les groupes les plus vulnérables de la population.

Cette activité a bénéficié d'un important appui financier des partenaires multi et bilatéraux.